

Paul, 10 ans

Paul est un élève de CM2. Depuis le CP avec les mêmes camarades de classe, il a appris à les connaître et à y trouver sa place. Au fur et à mesure des années, les pouvoirs d'Erwan, « chef de la bande », se sont accentués. Paul a intégré les codes. L'année dernière, son grand copain Victor a été écarté brutalement et soudainement du groupe. Paul a essayé de conserver une bonne relation avec Victor mais sans risquer d'être lui aussi exclu de la bande. Finalement Victor a sauté une classe et est parti plus vite que prévu au collège.

Régulièrement un enfant est mis à l'écart ; il doit demander pardon pour réintégrer le groupe.

Le jour de son anniversaire, Paul est heureux d'aller à l'école ; il a prévu des bonbons pour les copains. Son père lui fait la surprise de venir le chercher le midi pour l'emmener au restaurant. Mais à son retour du déjeuner, il découvre le mot d'ordre du chef de la bande : plus personne n'a le droit de lui parler. Il rentre triste ce jour-là. L'isolement continue. Quelques copains viennent le voir chez lui, en cachette, sous condition qu'Erwan ne soit pas au courant.

Alertés par ces comportements, ses parents tentent d'en parler aux autres parents. La situation s'envenime. Paul ne peut plus aller à l'école : pénurie de sommeil, manque d'appétit, fortes douleurs abdominales. Le médecin diagnostique un grand mal être et conseille aux parents de s'adresser à l'école. Dès son retour à l'école, les parents de Paul font part de la situation au directeur de l'école qui comprend tout de suite les faits et identifie lui-même les auteurs. Il décide de convoquer l'ensemble des garçons de la classe pour rappeler les règles du vivre ensemble. Son intervention déclenche la colère des parents des harceleurs et celle de la maîtresse. Celle-ci apostrophera les parents de Paul pour leur faire de son vif mécontentement et de sa décision de refuser d'appréhender le problème.

L'étau s'est resserré sur Paul : à l'école, dans le village, au périscolaire ou dans ses activités sportives, il est banni. Les enfants, y compris hors de sa classe, qui lui adressent la parole sont traités de traîtres. Paul essaie de comprendre et pose souvent la question « mais qu'est-ce que j'ai fait ? » à ses camarades. Il obtient « dégage » pour toute réponse.

Un mot est posé pendant les cours sur son cahier « crâne d'obus, oh oui t'es foutu »... En manque de sommeil et en perte totale de confiance en lui, ses résultats scolaires sont cahotiques, déclenchant les colères et les punitions de la maîtresse. Les harceleurs, eux, sont de très bons élèves... Sans autre raison que d'afficher sa domination un très bon élève décide d'isoler un élève moyen. Il se sent fort, reconnu par l'enseignante, soutenu par des parents attentionnés et admiré par ses camarades. L'effet du groupe fait repousser les limites : à plusieurs et devant le chef de la bande, les garçons se sentent tout puissants et insultent leur camarade ou lui font des gestes obscènes. Le plus difficile à vivre reste l'isolement.

Les vacances de Noël arrivent enfin. Mais les peurs grandissent. Paul refuse de dormir dans sa chambre, fait de terribles cauchemars et ne peut plus entrer seul dans une pièce vide. La pédiatre lui donne un traitement médical et prévient la psychologue, le RASED, le médecin scolaire : le premier soutien depuis 2 mois de situation de crise.

A la rentrée de janvier, la situation reste stable. Les injures et moqueries ont plus ou moins cessé mais l'isolement est maintenu et la pression de l'enseignante renforcée. Encore un trimestre. Paul est vu à plusieurs reprises par le Rased, qui devient son soutien dans cette épreuve. Il s'entoure de quelques enfants de sa classe. Il n'est plus seul.

Rentrée des vacances de février, départ pour la classe de neige. Heureusement pour Paul, son père est le parent accompagnant. Consterné, il constate que l'autorité de l'enseignante est imposée par l'humiliation et la menace. Il est témoin du comportement des harceleurs envers d'autres enfants et de scènes d'humiliation.

Le Rased intervient en classe pour montrer les courts métrages sur le harcèlement et faire réagir les enfants. L'école ne coopère pas et nie les problèmes. Le directeur, lui-même en difficulté pour d'autres motifs, est en arrêt de travail.

Régulièrement la pression des enfants est maintenue sur Paul. Dans les intervalles d'apaisement, il croit pouvoir jouer de nouveau avec les autres élèves. Ceux-ci décident de réunir un conseil pour accepter ou non. Implacable, la réponse tombe : c'est non.

La psychologue avertit la famille que Paul ne pourra pas se reconstruire sans la reconnaissance du harcèlement. Face à l'opposition des parents de harceleurs et au refus de coopération de l'enseignante, après six mois de harcèlement et d'isolement Paul sera changé d'école. La réflexion de sa maîtresse pour annoncer son départ sera « il paraît que c'est soi-disant de votre faute, et même de la mienne »...